



Nanterre, le 27 janvier 2026

Communiqué de presse intersyndical NON à la suppression des brigades REP+ !

Le Ministère de l'Éducation Nationale demande aux IA-DASEN de revoir l'organisation du remplacement dans les écoles maternelles et élémentaires et d'uniformiser leurs brigades de remplacement. Cette demande du ministère implique de supprimer les brigades spécifiques dédiées au remplacement dans les réseaux d'éducation prioritaires renforcés. En effet, la circulaire du 4 juin 2014 concernant la refondation de l'Éducation Prioritaire prévoit un allègement de service de 18 demi-journées par an pour les personnels enseignant dans les Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé (REP+). Ces 18 demi-journées annuelles libérées du temps d'enseignement engagent une reconnaissance du travail spécifique que comporte l'enseignement en éducation prioritaire renforcée tout en permettant aux équipes de ces écoles de pouvoir davantage travailler en équipe, construire des projets, se former, rencontrer les parents etc...

Dans les Hauts-de-Seine, il existe deux réseaux d'éducation prioritaire renforcés : un REP+ à Nanterre (7 écoles) et un à Gennevilliers (10 écoles). Dans ces écoles REP+, les brigades de remplacements spécifiques, intégrées aux équipes pédagogiques et impliquées dans les projets et la vie des écoles, garantissent la mise en œuvre des allègements de service tel que décrit dans la circulaire de 2014 relative à la refondation de l'Éducation Prioritaire. Le projet de réorganisation du remplacement présenté par le DASEN aux représentants des personnels, en cohérence avec la demande du ministère d'uniformiser les brigades de remplacement, prévoit la suppression des postes de remplaçant·es en REP+. Leurs missions seraient dorénavant assurées par des remplaçant·es qui ne seraient plus affecté·es dans ces écoles et qui n'effectueraient pas uniquement des remplacements en REP+ .

Pour les équipes, directrices et directeurs d'écoles, enseignant·es chargé·es de classe et remplaçant·es REP+, la suppression des brigades REP+ risque de dégrader l'organisation du service public d'éducation dans ces écoles. En effet, ces remplaçant·es qui ont fait le choix de travailler en REP+ sont intégré·es à leurs équipes et contribuent à leur stabilité, ce qui est un gage de réussite pour les élèves. De plus, au vu des carences actuelles de remplacement dans le département, les 18 demi-journées d'allègement de service d'enseignement risquent de ne plus être garanties. Les enseignant·es en REP+ ont donc décidé de se mettre en grève cette semaine afin de manifester leur mécontentement. Deux rassemblements sont prévus devant la Préfecture le lundi 26 janvier et mardi 27 janvier sur le temps de la pause méridienne. Une très grande majorité des personnels de ces écoles était en grève et 13 écoles étaient fermées.

Les organisations syndicales FSU-SNUipp, SNUDI-FO, CFDT éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, SUD éducation, CFDT éducation et SNALC, se sont adressées récemment au DASEN dans un courrier commun pour dénoncer ce projet et lui demander d'y renoncer et apportent leur soutien aux enseignant·es engagé·es dans cette mobilisation.